

# Documents obligatoires liés à la santé et à la sécurité EPLE

## Document unique d'évaluation des risques

Eléments liés à l'hygiène et la sécurité dans l'établissement  
Doit être mis à jour 1 fois par an et lors de changements dans l'établissement (affectation des locaux, travaux...) **ici**

## Registre spécial de signalement de danger grave et imminent

Application du droit de retrait **ici**

## Registre de sécurité (incendie) au regard de l'arrêté du 25 juin 1980

- visites commission de sécurité
  - exercices d'évacuation
  - moyens d'extinction
  - affichage des consignes de sécurité et du plan de sécurité
  - système de sécurité incendie, l'éclairage de sécurité, les contrôles techniques périodiques des installations (alarme, gaz, électricité...)...
- Doit être mis à jour 1 fois par an **ici**

## Dossier technique amiante (DTA)

Pour bâtiments dont le permis de construire a été délivré avant le 1/07/1997 **ici**

## Registre Santé et sécurité

Permet aux personnels et aux usagers de signaler les problèmes

## Fiches de données de sécurité et liste des produits dangereux utilisés

à demander auprès des fournisseurs ou des collectivités

## Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS)

Répertorie tous les risques majeurs auxquels l'établissement est exposé et dresse les mesures à prendre lors de l'évènement.  
Exercice et synthèse 1 fois par an. **ici**

## Cahier des accidents de service (déclarés et non déclarés)

**et**

## Cahier des accidents élèves (déclarés et non déclarés)

## Autres rapports :

consigner également, s'il y a lieu le ou les rapports de l'inspection du travail et/ou de l'inspection hygiène et sécurité copies de tous rapports de contrôle et de vérification des installations et équipements (installations sportives utilisées, aires de jeu...)

## Affichages obligatoires

**Plan d'évacuation des locaux - Consignes de sécurité incendie - Plan de lutte contre le tabagisme - Le Règlement départemental - Le règlement intérieur de l'école -- Le procès-verbal de chaque conseil d'école - Les cas déclarés de maladies** relevant de la liste suivante :  
Coqueluche, Diphtérie, Gale, Hépatite A, Infections à cytomégalovirus, Mégalérythème épidermique (5ème maladie), Oreillons, Pédiculose du cuir chevelu, Rougeole, Rubéole, Scarlatine, Tuberculose, Varicelle.

## Affichages utiles

**Zones de mises à l'abri**  
**Protocole d'appel des secours en cas d'urgence**  
**Conduite à tenir en cas d'urgence** (avec mention des personnels formés aux gestes de 1er secours)  
Coordonnées du conseiller ou de l'assistant de prévention  
Liste des représentants aux CHSCT SD et académique